



**CONVENTION SUR  
LA DIVERSITÉ  
BIOLOGIQUE**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BM-SSC/1/1/Rev.1  
23 octobre 2006

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RÉUNION DE RÉFLEXION SUR LA  
COOPÉRATION SUD-SUD EN MATIÈRE DE  
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE  
Montréal, 6-8 novembre 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation.
3. Communications sur les principaux défis et perspectives de la coopération Sud-Sud en matière de diversité biologique.
4. Eléments d'un plan d'action pour la coopération Sud-Sud en vue de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention.
5. Examen des modalités de mise en œuvre du plan d'action une fois adopté par les Parties, y compris l'échange informel d'expériences entre la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).
6. Préparation de la réunion d'experts à composition non limitée sur la coopération Sud-Sud en matière de diversité biologique.
7. Autres questions.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.

-----